

Compte-rendu du Bureau du 29 juin 2009

Participants : Ville de Paris (B. Franjou, F. Bodet), STIF (R. Liberman), RATP (M. Coiron), Rénovation des Halles (E. Bourguinat, M. Dubois), Comité de quartier des Halles (Mme Filoche), garant
Excusé : R. Paque

1) Bilan de la réunion publique du 22 juin, tenue dans le cadre de l'enquête publique en cours sur l'ensemble du projet : le garant souligne deux points positifs à ses yeux de cette réunion, l'affluence (entre 150 et 250 personnes selon ses pointages), et la qualité de l'animation (y compris, compte tenu du manque d'information de la majorité des présents, de la présentation liminaire), ce qui a permis une diffusion d'info élargie, dans un climat serein. E. Bourguinat a regretté l'insuffisance de l'annonce préalable de cette réunion (qui se confondait avec celle de l'enquête elle-même). Le Bureau recommande, à nouveau, que la pratique s'instaure de réunions d'information larges et régulières, par exemple tous les six mois.

2) Programme des GTT de la rentrée (septembre et octobre) : faute de présence et d'information communiquée par la Ville (élus, cabinets), le Bureau n'a pu que recenser les réunions, déjà identifiées lors des précédents bureaux, qui devront être convoquées :

- GTT « cultures urbaines ». NB. Après le GTT « Métropole » du 28 mai, dont le compte-rendu synthétique devrait être diffusé la première semaine de juillet, la Ville compte, comme convenu lors de ce GTT, diffuser aux membres du GTT avant la fin juillet la dernière version de son projet de cahier des charges de l'étude, discuté lors de ce GTT, afin de recueillir les ultimes observations. Elle voudrait pouvoir ensuite lancer l'attribution du marché, de façon que l'étude soit réalisée d'ici la fin de l'année.

- GTT Transport, auxquels le STIF et la RATP demeurent disposés pourvu que ce soit avant leurs enquêtes publiques sur le projet de « pôle transport » prévues vers novembre 2008.

- GTT « Populations fragiles », pour lequel on attend un cahier des charges de l'étude annoncée.

- GTT « chantier ». Lors de la réunion d'information tenue le 4 juin, comme prévu, entre la Ville et les commerçants du Forum, il a été convenu qu'un premier GTT « chantier » serait réuni fin septembre 2008. E. Bourguinat rappelle le vote du Conseil de Paris sur la recherche de solutions compatibles entre le déroulement du chantier et le maintien du jardin Lalanne ; elle souhaite que ce point soit évoqué lors de ce GTT.

- GTT Jardin : plutôt en octobre. Réunion nécessaire, non seulement pour aborder les modifications en cours d'étude et de discussion entre la Ville et le maître d'œuvre (sur le dessin de la place R. Cassin,...), mais aussi pour aborder des questions comme les espaces de jeux pour les enfants (résultat attendu de l'appel d'offre) ou le bâtiment annexe pour les

jardiniers. Et pour que la concertation ait eu lieu avant que soit exécuté le permis de démolir demandé par la Ville.

- Sécurité publique sur le site du projet : le Bureau renouvelle son vœu qu'un GTT sur ce thème soit prévu, avec la participation de représentants de la Préfecture de police. Dans l'instruction du permis de construire de la Canopée, la PP a maintenant donné son avis, qui est public, sur les trois aspects essentiels des enjeux de sécurité du projet (Incendie, accessibilité handicapés, et sécurité publique). Une réunion de GTT ne saurait avoir vocation de se mêler de cette instruction, mais plutôt d'examiner les questions de sécurité publique qui se poseront dans le site futur, notamment ses espaces publics (pas seulement la Canopée). Le Bureau souhaite que la Ville reprenne langue en ce sens avec le cabinet du PP.

Prochain Bureau : **jeudi 3 septembre 2009, à 18 h 30** (nouveau local).

Thierry Le Roy

Compte-rendu du Bureau du 29 juin 2009

Participants : Ville de Paris (B. Franjou, F. Bodet), STIF (R. Liberman), RATP (M. Coiron), Rénovation des Halles (E. Bourguinat, M. Dubois), Comité de quartier des Halles (Mme Filoche), garant
Excusé : R. Paque

1) Bilan de la réunion publique du 22 juin, tenue dans le cadre de l'enquête publique en cours sur l'ensemble du projet : le garant souligne deux points positifs à ses yeux de cette réunion, l'affluence (entre 150 et 250 personnes selon ses pointages), et la qualité de l'animation (y compris, compte tenu du manque d'information de la majorité des présents, de la présentation liminaire), ce qui a permis une diffusion d'info élargie, dans un climat serein. E. Bourguinat a regretté l'insuffisance de l'annonce préalable de cette réunion (qui se confondait avec celle de l'enquête elle-même). Le Bureau recommande, à nouveau, que la pratique s'instaure de réunions d'information larges et régulières, par exemple tous les six mois.

2) Programme des GTT de la rentrée (septembre et octobre) : faute de présence et d'information communiquée par la Ville (élus, cabinets), le Bureau n'a pu que recenser les réunions, déjà identifiées lors des précédents bureaux, qui devront être convoquées :

- GTT « cultures urbaines ». NB. Après le GTT « Métropole » du 28 mai, dont le compte-rendu synthétique devrait être diffusé la première semaine de juillet, la Ville compte, comme convenu lors de ce GTT, diffuser aux membres du GTT avant la fin juillet la dernière version de son projet de cahier des charges de l'étude, discuté lors de ce GTT, afin de recueillir les ultimes observations. Elle voudrait pouvoir ensuite lancer l'attribution du marché, de façon que l'étude soit réalisée d'ici la fin de l'année.

- GTT Transport, auxquels le STIF et la RATP demeurent disposés pourvu que ce soit avant leurs enquêtes publiques sur le projet de « pôle transport » prévues vers novembre 2008.

- GTT « Populations fragiles », pour lequel on attend un cahier des charges de l'étude annoncée.

- GTT « chantier ». Lors de la réunion d'information tenue le 4 juin, comme prévu, entre la Ville et les commerçants du Forum, il a été convenu qu'un premier GTT « chantier » serait réuni fin septembre 2008. E. Bourguinat rappelle le vote du Conseil de Paris sur la recherche de solutions compatibles entre le déroulement du chantier et le maintien du jardin Lalanne ; elle souhaite que ce point soit évoqué lors de ce GTT.

- GTT Jardin : plutôt en octobre. Réunion nécessaire, non seulement pour aborder les modifications en cours d'étude et de discussion entre la Ville et le maître d'œuvre (sur le dessin de la place R. Cassin,...), mais aussi pour aborder des questions comme les espaces de jeux pour les enfants (résultat attendu de l'appel d'offre) ou le bâtiment annexe pour les

jardiniers. Et pour que la concertation ait eu lieu avant que soit exécuté le permis de démolir demandé par la Ville.

- Sécurité publique sur le site du projet : le Bureau renouvelle son vœu qu'un GTT sur ce thème soit prévu, avec la participation de représentants de la Préfecture de police. Dans l'instruction du permis de construire de la Canopée, la PP a maintenant donné son avis, qui est public, sur les trois aspects essentiels des enjeux de sécurité du projet (Incendie, accessibilité handicapés, et sécurité publique). Une réunion de GTT ne saurait avoir vocation de se mêler de cette instruction, mais plutôt d'examiner les questions de sécurité publique qui se poseront dans le site futur, notamment ses espaces publics (pas seulement la Canopée). Le Bureau souhaite que la Ville reprenne langue en ce sens avec le cabinet du PP.

Prochain Bureau : **jeudi 3 septembre 2009, à 18 h 30** (nouveau local).

Thierry Le Roy

Compte-rendu du Bureau du 29 juin 2009

Participants : Ville de Paris (B. Franjou, F. Bodet), STIF (R. Liberman), RATP (M. Coiron), Rénovation des Halles (E. Bourguinat, M. Dubois), Comité de quartier des Halles (Mme Filoche), garant
Excusé : R. Paque

1) Bilan de la réunion publique du 22 juin, tenue dans le cadre de l'enquête publique en cours sur l'ensemble du projet : le garant souligne deux points positifs à ses yeux de cette réunion, l'affluence (entre 150 et 250 personnes selon ses pointages), et la qualité de l'animation (y compris, compte tenu du manque d'information de la majorité des présents, de la présentation liminaire), ce qui a permis une diffusion d'info élargie, dans un climat serein. E. Bourguinat a regretté l'insuffisance de l'annonce préalable de cette réunion (qui se confondait avec celle de l'enquête elle-même). Le Bureau recommande, à nouveau, que la pratique s'instaure de réunions d'information larges et régulières, par exemple tous les six mois.

2) Programme des GTT de la rentrée (septembre et octobre) : faute de présence et d'information communiquée par la Ville (élus, cabinets), le Bureau n'a pu que recenser les réunions, déjà identifiées lors des précédents bureaux, qui devront être convoquées :

- GTT « cultures urbaines ». NB. Après le GTT « Métropole » du 28 mai, dont le compte-rendu synthétique devrait être diffusé la première semaine de juillet, la Ville compte, comme convenu lors de ce GTT, diffuser aux membres du GTT avant la fin juillet la dernière version de son projet de cahier des charges de l'étude, discuté lors de ce GTT, afin de recueillir les ultimes observations. Elle voudrait pouvoir ensuite lancer l'attribution du marché, de façon que l'étude soit réalisée d'ici la fin de l'année.

- GTT Transport, auxquels le STIF et la RATP demeurent disposés pourvu que ce soit avant leurs enquêtes publiques sur le projet de « pôle transport » prévues vers novembre 2008.

- GTT « Populations fragiles », pour lequel on attend un cahier des charges de l'étude annoncée.

- GTT « chantier ». Lors de la réunion d'information tenue le 4 juin, comme prévu, entre la Ville et les commerçants du Forum, il a été convenu qu'un premier GTT « chantier » serait réuni fin septembre 2008. E. Bourguinat rappelle le vote du Conseil de Paris sur la recherche de solutions compatibles entre le déroulement du chantier et le maintien du jardin Lalanne ; elle souhaite que ce point soit évoqué lors de ce GTT.

- GTT Jardin : plutôt en octobre. Réunion nécessaire, non seulement pour aborder les modifications en cours d'étude et de discussion entre la Ville et le maître d'œuvre (sur le dessin de la place R. Cassin,...), mais aussi pour aborder des questions comme les espaces de jeux pour les enfants (résultat attendu de l'appel d'offre) ou le bâtiment annexe pour les

jardiniers. Et pour que la concertation ait eu lieu avant que soit exécuté le permis de démolir demandé par la Ville.

- Sécurité publique sur le site du projet : le Bureau renouvelle son vœu qu'un GTT sur ce thème soit prévu, avec la participation de représentants de la Préfecture de police. Dans l'instruction du permis de construire de la Canopée, la PP a maintenant donné son avis, qui est public, sur les trois aspects essentiels des enjeux de sécurité du projet (Incendie, accessibilité handicapés, et sécurité publique). Une réunion de GTT ne saurait avoir vocation de se mêler de cette instruction, mais plutôt d'examiner les questions de sécurité publique qui se poseront dans le site futur, notamment ses espaces publics (pas seulement la Canopée). Le Bureau souhaite que la Ville reprenne langue en ce sens avec le cabinet du PP.

Prochain Bureau : **jeudi 3 septembre 2009, à 18 h 30** (nouveau local).

Thierry Le Roy